

CONTEXTE

Vecteur de cohésion et d'éthique, le sport est porteur d'enjeux pour l'avenir de la société. Il favorise notamment la socialisation par les apprentissages et le bien-être. Si les politiques socio-sportives peuvent être une réponse aux enjeux thématiques de la politique de la ville, il n'en demeure pas moins que des obstacles persistent. D'abord, tous les éléments de connaissance et d'analyse produits sur le sport mettent en évidence des inégalités d'accès et de pratique au sein des quartiers prioritaires : taux de licences plus faible, insuffisante diversité de l'offre sportive, moindre pratique des filles, quasi absence de mixité sociale voire ethnique des publics au sein des clubs, absence des filles dans la gouvernance associative, etc. Par ailleurs, le mouvement sportif local ne semble pas connecté aux enjeux et dynamiques portés par les professionnels de la politique de la ville. Certains acteurs sportifs rejettent une approche ciblée par caractéristique sociale (ex : jeunes en difficulté) ou par territoire au nom de l'universalisme du sport. D'autres, pourtant convaincus, ne sont pas intégrés à la politique de la ville car ils ne parviennent pas à démontrer la dimension socio-éducative de leur action ou se heurtent aux freins des équipes du développement social urbain. Sport et quartiers seraient-ils condamnés à ne pas faire bon ménage ?

Comment réussir à décliner le concept de « sport pour tous » sur un territoire prioritaire ? Comment combiner projet sportif, projet éducatif et projet social ? Comment construire des partenariats structurants entre clubs sportifs et équipes politique de la ville ? Comment adapter l'activité sportive aux spécificités des quartiers pour en favoriser l'accès au plus grand nombre ? Comment le sport peut-il être porteur d'innovation ou d'emploi dans les quartiers ?

Ces questionnements ont été révélés dans le numéro 63 des *cahiers du Développement Social Urbain* « Le sport, nouvelle recrue de la politique de la ville ? », paru en 2016. Forts de ce travail, le CR•DSU (centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain) et la société +SportConseil proposent de poursuivre les débats lors d'un cycle d'échanges basé sur le partage d'expériences dans les territoires et la transmission de connaissances sur les liens entre « sport » et « quartiers ».

PRÉSENTATION DU CYCLE

6 journées sont organisées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes de mars 2017 à juillet 2018. Chaque journée aborde un thème spécifique lié au sport et à la politique de la ville.

OBJECTIFS

- Aborder différentes facettes du sport dans les quartiers
- Faire connaître des partenaires et ressources mobilisables pour soutenir les initiatives
- Renforcer les liens entre acteurs du sport et équipes politique de la ville

PUBLIC

- Équipes politique de la ville
- Équipes des services sport
- Représentants de l'État local
- Associations et clubs sportifs
- Réseaux d'appui (fédérations sportives, pôle de ressources, universités, etc.)



CYCLE D'ÉCHANGES

SPORT ET QUARTIERS

6 JOURNÉES DE MARS 2017 À JUILLET 2018

Programme

Journée 1 : jeudi 9 mars 2017, à Clermont-Ferrand Vers un sport qui lutte contre les discriminations

Le sport est souvent convoqué dans les actions de lutte contre les discriminations. Mais est-il un levier ou un frein pour la cohésion territoriale ? En s'appuyant sur différentes formes de discrimination, cette journée interrogera les réponses qu'apportent les acteurs de la politique de la ville et du sport pour lutter contre ces discriminations... sous certaines conditions.

Journée 2 : Mardi 16 mai 2017, à Bassens (73) Activités physiques et sportives dans les quartiers : un enjeu pour la santé ?

Trois grandes questions traversent le couple sport-santé dans la politique de la ville et ont servi de fil conducteur à la journée : Quelles sont les réalités du sport-santé dans les quartiers prioritaires aujourd'hui ? Les activités physiques peuvent-elles améliorer la santé des habitants des quartiers prioritaires ? Comment construire une offre sportive dans les quartiers pour répondre aux enjeux en matière de santé ?

Journée 3 : Jeudi 21 septembre 2017, à L'Isle d'Abeau (38) La place du sport dans les contrats de ville

Journée 4 : 2^{ème} semestre 2017, lieu à déterminer Sport et jeunesse : faire du sport à l'école et dans les quartiers

Journée 5 : 1^{er} semestre 2018, lieu à déterminer Le sport comme facteur de développement économique et d'insertion professionnelle

Journée 6 : 1^{er} semestre 2018, lieu à déterminer Quand le sport innove...

Hybridation des pratiques professionnelles et des aspirations « militantes », projets sport-culture, nouvelles pratiques informelles...

LA PLACE DU SPORT DANS LES CONTRATS DE VILLE

Journée 3 : jeudi 21 septembre 2017, à L'Isle d'Abeau (38)

CONTEXTE DE LA JOURNÉE

Voilà deux ans ou presque que les contrats de ville ont été signés... deux ans que le sport a vocation à être inscrit dans l'ensemble du contrat de ville et qu'il a principalement intégré le pilier cohésion sociale.

Ne manquant pas d'idées ni de savoir-faire, les acteurs du sport n'ont cependant pas encore toutes les cartes pour agir et être reconnus en partenaires. Au-delà de leur propre valeur socio-éducative, la question de l'animation territoriale est posée pour dépasser les strictes dimensions compétitives, de manifestations, d'événements ou de gestion d'équipements

À l'aube des évaluations à mi-parcours, la place du sport dans les contrats de ville mérite un arrêt (dynamique!) sur image :

- **Les acteurs du sport : acteurs de la politique de la ville ?**

Mieux associés et impliqués dans les réflexions territoriales que par le passé, quelle place et quel rôle les acteurs du sport ont-ils pris dans la vie du contrat et les cercles partenariaux ? Comment sont-ils vus par les autres acteurs associatifs, les responsables locaux et les conseils citoyens ? Comment les acteurs du sport se mobilisent-ils dans la gouvernance des contrats ?

- **Quelles traductions sportives de l'approche territoriale des contrats ?**

Comment l'approche intégrée des contrats de ville se traduit-elle concrètement dans le sport ? Les associations sportives élargissent-elles sur des actions qui dépassent l'entrée citoyenne et éducative qui leur est couramment dévolue ? Entend-on la voix du sport y compris dans les réflexions menées sur les projets de rénovation urbaine ?

- **Des effets sur la structuration des associations sportives et l'innovation sociale au sein des contrats**

Elles-mêmes bousculées, notamment par le défi de la professionnalisation, les associations sportives profitent-elles de leur implication dans le contrat de ville pour se structurer davantage et améliorer la qualité de leurs services ? Inversement, les contrats de ville ont-ils gagné en capacité à innover en pouvant s'appuyer sur de « nouveaux » acteurs ?

OBJECTIFS

- Accroître le niveau de connaissance sur la place du sport dans les contrats de ville
- Renforcer les réflexions territoriales sur le sport dans les quartiers
- Favoriser l'interconnaissance entre les parties prenantes d'un sujet aux enjeux encore récents
- Explorer certaines innovations (de stratégies, de méthodes, de partenariats, ...)

PUBLIC

- Équipes politique de la ville
- Équipes des services sport
- Représentants de l'État local
- Associations et clubs sportifs
- Réseaux d'appui (fédérations sportives, pôle de ressources, universités, etc.)



CYCLE D'ÉCHANGES "SPORT ET QUARTIERS"

LA PLACE DU SPORT DANS LES CONTRATS DE VILLE

Journée 3 : jeudi 21 septembre 2017, à L'Isle d'Abeau (38)

Pré-programme de la journée

9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00-10H00 : À LA DÉCOUVERTE DES EXPÉRIENCES DE TERRAIN

10H00-12H00 : TABLE-RONDE : LA PLACE ET LE RÔLE DU SPORT DANS LES CONTRATS DE VILLE

12H00-13H30 - PAUSE DÉJEUNER

13H30-14H30 : REMISE EN ROUTE « MUSCULAIRE »

14H30-16H00 : ATELIERS : EXPLORONS LES INNOVATIONS

16H00-16H30 : RESTITUTION DES ATELIERS ET CONCLUSION

LA PLACE DU SPORT DANS LES CONTRATS DE VILLE

Journée 3 : jeudi 21 septembre 2017, à L'Isle d'Abeau (38)

Informations pratiques

Inscription pour cette journée avant le 15 septembre 2017,
sur www.crdsu.org

L'inscription est obligatoire.

Participation aux frais : 10€ adhérents et financeurs, 20€ non-adhérents (repas compris)

Pour savoir si votre collectivité ou votre structure est adhérente, rendez-vous dans la rubrique « Adhérez au CR•DSU » sur www.crdsu.org

Paiement sur place par chèque ou espèces (merci de faire l'appoint) ou par mandat administratif

RENSEIGNEMENTS CR•DSU : Fabien Bressan, chargé de mission, fbressan@crdsu.org - 04 78 77 01 38

ACCÈS À LA SALLE :

Sortie autoroute n°7
Centre Commercial - Les Sayes

Communauté d'Agglomération
Porte de l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg, BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
www.capi-agglo.fr



En transport en commun : Gare SNCF de l'Isle d'Abeau puis Bus lignes A et E (www.rubantransport.com) - Arrêt « Centre Administratif » (prévoir environ 5 minutes de trajet en bus)

En voiture : par l'Autoroute A43, sortie 7 L'Isle d'Abeau OU par la Route Nationale 6, direction L'Isle d'Abeau
Un parking est au pied de l'équipement.